



//// Officiellement créée à la fin du mois de février, le lancement de la Fédération des Propriétaires du Galop a été retardé en raison de la crise sanitaire. Avec la reprise des courses, cette nouvelle structure va pouvoir désormais se développer et organiser ses premiers évènements.

COMPTE TENU DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE INTERVENUE DEPUIS LE MOIS DE MARS, AVEC DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES MAJEURES, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE LA COTISATION À LA FÉDÉRATION DES PROPRIÉTAIRES DU GALOP SERA GRATUITE POUR TOUS EN 2020 ET QUE LE PRÉLÈVEMENT APPLIQUÉ AUX ADHÉRENTS SERA DE 0,2 % DES ALLOCATIONS + PRIMES PROPRIÉTAIRES (TAUX UNIQUE JUSQU'AU 31/12/2020).

LES 16 MEMBRES FONDATEURS DE LA FÉDÉRATION DES PROPRIÉTAIRES DU GALOP :

Jean-Michel CARRIÉ • Patrick CHEDEVILLE • Jean de CHEFFONTAINES • Jean-Pierre COLOMBU (Trésorier) • Paul COUDERC • Mathieu DAGUZAN GARROS • Jean-Pierre DEROUBAIX • Antonia DEVIN • Alette FORIEN • Antoine GILIBERT (Président), Céline GUALDE • Julian INCE • Jean-Paul MERCIER • Emmanuel SAYET • Mathieu TALLEUX • Antoinette TAMAGNI-BODMER.



Patrick KLEIN, un des premiers propriétaires à avoir adhéré à la Fédération des Propriétaires du Galop, nous explique ce qui l'a incité à faire ce choix :

PATRICK, POUR CEUX QUI NE VOUS CONNAISSENT PAS, PRÉSENTEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS

« Propriétaire depuis une quinzaine d'années, j'ai grandi dans une famille où les chevaux de courses tenaient une place importante. J'éleve depuis une dizaine d'années avec mon ami Pierre Talvard, celui-ci m'a appris la patience et l'observation. Je fais courir en plat et en obstacles.

Depuis 6 ans, mes activités professionnelles m'offrant un peu plus de liberté, je consacre du temps à la filière. Membre du conseil de l'Obstacle durant la précédente mandature, je siège actuellement au Comité de France-Galop et tant que président du comité régional de l'Île de France, Basse et Haute Normandie.

Passionné par les courses et leurs nécessaires évolutions je participe à différents groupes de réflexion, ces derniers permettent de rencontrer et d'échanger avec des personnes n'ayant pas toujours vos opinions, ceci est indispensable pour nourrir sa propre réflexion et prendre des décisions dans le sens de l'intérêt général.

Mes activités professionnelles m'ont amené à de nombreux déplacements en Asie et ainsi j'ai pu observer et m'imprégner des courses organisées à Hong-Kong. Celles-ci sur le plan économique, de la régularité sportive et de l'image peuvent être considérées comme un modèle.

POURQUOI AVEZ-VOUS ADHÉRÉ À LA FÉDÉRATION DES PROPRIÉTAIRES DU GALOP ?

La passion des chevaux et des courses est très souvent une histoire d'amitié et de partage. D'adhérer et de s'impliquer dans une association en est la parfaite continuité. J'ai été membre du Syndicat National. Je l'ai quitté, celui-ci ne répondant pas à mes attentes. Une association doit rester au service de ses membres et non le contraire. J'ai rejoint la Fédération des Propriétaires car j'adhère à ses valeurs et objectifs.

Ils correspondent à l'idée que je me fais d'une association : partage d'une passion commune et offrir des services à ses membres.

La présence d'élus motivés et d'une équipe experte de la filière offre la garantie d'un véritable support pour tous les adhérents de la Fédération des Propriétaires.

QUELLES SONT VOS ATTENTES ? COMMENT ALLEZ-VOUS VOUS IMPLIQUER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FPG ?

J'attends de la part de cette nouvelle association un nouveau modèle ne ressemblant pas à ceux existants, celle-ci doit permettre à ses adhérents de retrouver plus d'espace au plaisir d'être propriétaire.

Je souhaite donc une association au service de ses adhérents, les accompagnant dans leur passion.

Une association ne doit pas être un outil politique servant à l'ambition d'un tel, elle doit être un lieu de partage de passions et d'expériences, un lieu qui permet par la mutualisation à ses adhérents l'accès à des services et des outils optimisant leur quotidien.

J'attends de cette nouvelle association que la richesse des expériences de chacun puisse devenir la richesse de tous, offrant à tous des outils numériques permettant de partager cette immense connaissance accumulée.

Défendre les propriétaires, cette immense "majorité silencieuse", au sein de l'institution est aussi une attente importante.

Je compte participer et m'investir dans ce challenge passionnant qu'est la construction de la Fédération des Propriétaires, c'est une chance et l'occasion d'inventer, de réinventer ce que doit être une association de propriétaires.

► RÉDUISEZ LE RISQUE D'APPARITION DE TROUBLES OSTÉO-ARTICULAIRES



FOALY & CROISSANCE



Chaque aliment Dynavena est formulé avec une composition très variée de matières premières non OGM, rigoureusement sélectionnées et issues à 95% de l'agriculture française pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un équilibre nutritionnel optimal en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM

Intègrent du BAMBUSA A

► Apport élevé en silicium organique

SOPRAL - Pont-Réan - BP 38001 - 35580 GUICHEN, France • Tél. : +33 (0)2 99 42 84 00